

Département de Seine-et-Marne

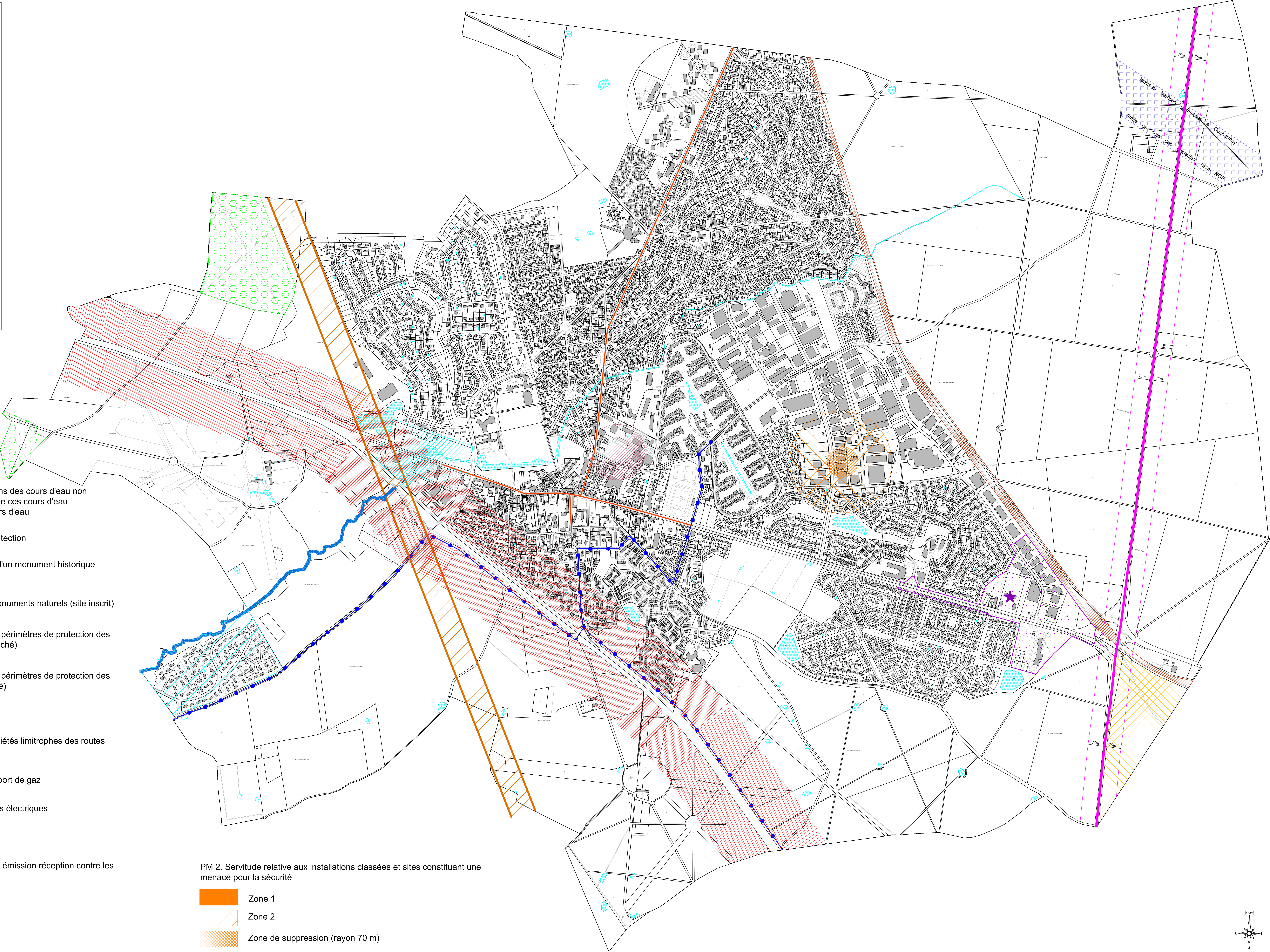
Commune
d'Ozoir-la-Ferrière

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.1

SERVITUDES D'UTILITE
PUBLIQUE
1 / 5000 ème

PLU approuvé par le Conseil Municipal
du 6 février 2020



- A 4. Servitude concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau
Conservation des eaux terrains riverains cours d'eau
- A 7. Servitude relative aux forêts dites de protection
- AC 1. Périmètre délimité des abords autour d'un monument historique inscrit
- AC 2. Servitude de protection des sites et monuments naturels (site inscrit)
- AS 1. Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (périmètre rapproché)
- AS 1. Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (périmètre éloigné)
- EL7. Alignement des voies
- EL 11. Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations
- I 3. Gaz canalisations de distribution et transport de gaz
- I 4. Electricité établissement des canalisations électriques
- INT 1. Voisinage des cimetières
- PT 2. Protection des centres radioélectriques émission réception contre les obstacles
- T 1. Servitude relative au chemin de fer
- Route à Grande Circulation : RD 471

- PM 2. Servitude relative aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité
- Zone 1
- Zone 2
- Zone de suppression (rayon 70 m)